

Paris, le 12 mars 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LA BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE, GARDIENNE DE LA SOLVABILITÉ ET DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE

Analyse de Philippe Crevel, Directeur du Cercle de l'Épargne

La réunion de la Banque centrale européenne du jeudi 12 mars était attendue après celle de la FED de la semaine dernière qui avait abouti à une diminution des taux de 0,5 point. Il y a quelques jours, Christine Lagarde avait affirmé face aux chefs d'État et de gouvernement européens que la Banque centrale européenne était prête à utiliser tous les outils à sa disposition pour limiter, autant que possible, les conséquences économiques de l'épidémie de coronavirus.

Contrairement aux attentes de nombreux investisseurs, la BCE a décidé de maintenir inchangé ses taux. Le taux de dépôt reste ainsi fixé à -0,5 %, ce qui constitue un niveau bas historique. Elle a, en revanche, annoncé des mesures en faveur du système bancaire et des États souverains. Ainsi, la BCE offrira aux banques commerciales de nouveaux prêts et des taux encore plus favorables sur les liquidités mises à leur disposition. Elle envisage, par ailleurs, d'ajouter une enveloppe supplémentaire pour ses achats d'actifs sur les marchés de 120 milliards d'euros d'ici la fin de l'année, ce qui devrait faciliter le financement des États. En injectant ces liquidités, la banque centrale devrait maintenir à des niveaux très bas les coûts d'emprunt des États et des entreprises. Cette augmentation n'est pas sans poser des problèmes. En effet, elle ne peut pas acheter plus d'un tiers d'une ligne d'obligations émise par un État. Comme la dette de l'Allemagne s'est réduite ces dernières années, la BCE risque d'atteindre assez rapidement ce plafond sachant que la répartition des rachats est proportionnelle aux poids des États de la zone euro.

Les décisions de la BCE ont été mal comprises par les investisseurs qui souhaitaient une baisse des taux. Or, actuellement, la crise du coronavirus fait peser plutôt un risque de solvabilité tant pour les administrations publiques que le secteur privé. Les taux sont déjà à un niveau extrêmement bas. Les entreprises ne se lanceront pas dans des investissements importants tant que l'épidémie ne sera pas jugulée. L'important est de passer le cap de la crise sans tensions financières importantes. Dans ce contexte, la BCE a fait preuve de sagesse et de courage. La décision de la FED de baisser ses taux n'a eu qu'un effet passager et n'a pas empêché la forte baisse des marchés constatée depuis lundi 9 mars.

Contacts presse :

Sarah Le Gouez

06 13 90 75 48

slegouez@cercledelepargne.fr